

Voies et Moyens pour considérer la résolution de Réciprocité:—

La Chambre en comité; progrès, 177, 187, 188, 190, 205, 207, 210, 224, 226, 239, 243, 245, 257, 277, 388, 393, 401, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 419, 421, 438, 442, 448, 603, 604, 605, 607, 609, 610, 612, 615, 617.

Vote de crédits, 213, 370, 597.

Accorde au Japon certains privilèges de douanes, 529.

W

Walkerton and Lucknow Railway Company:—Bill (No 34) concernant la; 1re lecture, 52. 2me lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 63. Amendé, 89. En comité général; rapporté tel qu'amendé; 3me lecture et passé, 95. Par le Sénat, 165. S.R., 382.

"Wanda", yacht de W. R. Travers:—Copie de rapports concernant son évaluation en douane du 22 octobre 1909; doc. demandé, 235. Déposé, 255.

Wentworth:—Etat indiquant combien de personnes de ce comté ont été nommées à des emplois depuis 1904; doc. demandé, 120. Déposé, 217.

Western (The) Canal Company:—Bill P 1 (No 195) du Sénat, intitulé: Loi constituant en corporation, 443. 1re lecture, 445. 2me lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes; amendé, 487. En comité général; amendé, 507. Considéré, 510. 3me lecture et passé, 511. Sénat acquiesce, 528. S.R., 600.

Western Central Railway Company:—Bill (No 94) concernant la; 1re lecture, 109. 2me lecture et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, 125. Amendé, 288. En comité général; rapporté sans amendement; 3me lecture et passé, 302. Par le Sénat; amendé, 425. Amendement adopté, 434. S.R., 599.

Windsor:—Etat indiquant combien d'officiers de douane ont été nommés à ce port depuis 1896; doc. demandé, 605.

Winnipeg:—

Copie du contrat de Hancy, Quinlan et Robertson pour la construction d'ateliers de locomotives à; doc. demandé, 47. Déposé, 93.

Copie de documents, etc., concernant l'emplacement du Parlement dans la cité de; doc. demandé, 405. Déposé, 437. Supplémentaire, 605.

Y

Yukon:—Ordonnances du Territoire du, 7.
Ordonnances décrites en 1910, 381.

Yukon (Territoire du):—Avis de motion pour prendre en considération une certaine résolution approuvant l'ordonnance concernant l'imposition d'une taxe sur l'ale, le porter, la bière, etc., 94. En comité, 110. Adoptée, 111.